



HAL
open science

Université de Valenciennes
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un établissement. Université de Valenciennes. 2014. hceres-02026236

HAL Id: hceres-02026236

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026236>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC)



Juillet 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Établissements

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- Didier Houssin, président
- Philippe Tchamitchian, directeur de la
section des établissements

Au nom du comité d'experts,

- Claudette Lapersonne, présidente
du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinéa 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Sommaire



Présentation.....	7
La stratégie et la gouvernance.....	9
I – Une université en lien étroit avec son territoire.....	9
1 • Une synergie entre université, collectivités territoriales et partenaires socioéconomiques.....	9
2 • Un soutien fort des collectivités territoriales.....	9
3 • Une forte implication de l'université dans le tissu socioéconomique.....	9
II – Une gouvernance adaptée à la structuration en composantes.....	10
III – Une université qui peine à s'affirmer dans la structuration en cours de la Comue.....	11
IV – Une communication qui n'est pas encore celle de l'université dans son ensemble.....	11
V – Une volonté affirmée de développer une politique de la qualité.....	12
La recherche et la formation.....	13
I – Une structuration de la recherche en huit composantes et quatre pôles.....	13
II – Un « écosystème complet » autour de l'innovation dans les transports.....	13
III – D'autres pôles de recherche, toujours dans une logique de développement des partenariats.....	14
IV – Une université pluridisciplinaire de proximité qui accueille un public étudiant hétérogène.....	15
V – Une offre de formation réactive, qui répond aux attentes du territoire environnant.....	15
VI – Une démarche qualité en formation mais encore insuffisamment efficace.....	16
VII – Les choix stratégiques de formation à mener dans le cadre d'une politique de site.....	17
VIII – Des écoles doctorales régionales.....	17
La réussite des étudiants.....	19
I – Un parcours étudiant accompagné mais de manière inégale sur l'établissement.....	19
II – Une vie étudiante qui peine encore à s'organiser.....	20
La valorisation et la culture scientifique.....	21
I – Une valorisation de la recherche qui manque de coordination.....	21
II – Une université attachée à la diffusion du savoir.....	21
Les relations européennes et internationales.....	23
Une capacité d'attractivité potentielle, réduite par un manque de synergie interne.....	23

Le pilotage et la gestion.....	25
I – Un pilotage organisé et une gestion de grande qualité.....	25
II – Une véritable gestion des ressources humaines.....	25
III – Une fonction financière et budgétaire au service de la politique de l'université.....	26
IV – Un système d'information performant.....	27
V – Une politique logistique et immobilière d'optimisation du patrimoine.....	27
Conclusion.....	29
I – Points forts.....	29
II – Points faibles.....	30
III – Recommandations.....	30
Liste des sigles.....	31
Observations du président.....	35
Organisation de l'évaluation.....	39

Présentation

La région Nord-Pas-de-Calais accueille près de 160 000 étudiants avec une offre de formation inégalement répartie sur son territoire. La métropole lilloise, historiquement, concentre l'essentiel du potentiel d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) : trois universités (Lille 1, 2 et 3) et la fédération universitaire et polytechnique de Lille, qui regroupent chacun 20 000 et 28 000 étudiants, la plupart des organismes de recherche, 14 écoles d'ingénieurs, 5 écoles sous contrat MESR, les centres hospitalo-universitaires (CHU). Trois autres universités, pluridisciplinaires, ont été créées plus récemment, hors métropole : l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (Valenciennes) en 1979, du Littoral Côte d'Opale (Dunkerque) en 1991, d'Artois (Arras) en 1992. Elles accueillent actuellement environ 10 000 étudiants chacune. À la lecture du rapport d'autoévaluation, le comité a identifié trois grandes thématiques :

Une université pluridisciplinaire de proximité

L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC), qui fête cette année ses 50 ans², couvre tous les champs disciplinaires hors le secteur santé (hors secteur psychologie, en sciences humaines et sociales). Elle dispose de quatre sites dont deux sur l'agglomération de Valenciennes (campus Mont-Houy et site des Tertiales et de Ronzier) et deux à Cambrai et Maubeuge, pour une surface totale construite de 123 000 m² SHON. Elle accueillait 10 110³ étudiants en 2012, effectif stable depuis plusieurs années. Le recrutement des étudiants se fait à 80 % dans la région Nord-Pas-de-Calais, essentiellement dans le bassin d'implantation de l'UVHC, et reflète la sociologie de la population, avec 41,6 % des étudiants inscrits boursiers. On note que 31,8 % des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel.

En termes de ressources humaines, l'UVHC dispose (hors personnel non permanent) de 609 emplois d'enseignants, dont 398 d'enseignants-chercheurs, et de 451 emplois de BIATSS (personnel bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) dont 124 d'administratifs, 31 agents de bibliothèque et 290 ITRF (ingénieurs et techniciens de recherche et de formation). En 2013, sur un budget de 111 M€, les dépenses de personnel représentaient 81,5 M€. L'UVHC a accédé aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en 2010.

L'UVHC est structurée en seize composantes, au sens de l'établissement :

- de formation, au nombre de huit, dont trois facultés (droit économie gestion ; lettres, langues et arts ; sciences et métiers du sport), un institut universitaire de technologie (IUT), trois instituts spécialisés (un institut d'administration des entreprises, IAE ; un institut de préparation à l'administration générale, IPAG ; un institut des sciences et techniques de Valenciennes, ISTV) et une école d'ingénieurs (l'école nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique, électronique, ENSIAME) ;
- de recherche, constituées de six équipes d'accueil de l'université et deux unités mixtes de recherche (UMR).

Une dominante revendiquée dans le domaine du transport terrestre

La spécificité de l'université dans le domaine du transport terrestre irrigue la recherche et l'innovation, les relations internationales, les partenariats et axes de développement et dans une moindre mesure, la formation. Elle ancre fortement l'UVHC dans son territoire valenciennois où les industries du transport sont présentes de longue date. C'est ainsi que la communauté d'agglomération de Valenciennes développe, sur 35 hectares, à côté du campus Mont-Houy, un technopôle « Transalley » pour regrouper, sur un site dédié à la thématique du transport, entreprises,

² Un IUT de génie mécanique a été créé à Valenciennes en 1962, puis une antenne de la faculté des sciences de Lille. Cet ensemble constituera un collège puis un centre universitaire en 1964. Ce dernier deviendra université de plein exercice en 1979, sous le nom d'université de Valenciennes. L'université utilise depuis le nom de marque d'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

³ Sauf indication contraire, les données chiffrées sont relatives à 2012, références du portail d'aide au pilotage de l'ESR (PAPESR) et Indicateurs AERES.

centres de recherche, instituts et opérateurs de transport, aux côtés du pôle de compétitivité « I-Trans » et de l'institut de recherche technologique (IRT) « Railenium » déjà prévus sur le site.

Une place au sein de l'ESR régional à construire dans un contexte très évolutif

L'UVHC fait partie des membres fondateurs, en 2009, du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) « Université Lille Nord de France », constitué sous forme d'établissement public de coopération scientifique (EPCS) avec les six universités publiques et deux écoles d'ingénieurs (école centrale de Lille et école des mines de Douai), les autres établissements étant membres associés. En application de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche, ce Pres devient une communauté d'universités et établissements (Comue) dont les statuts sont en cours d'élaboration. Les universités lilloises et six grandes écoles, (école nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix -ENSAIT-, école nationale supérieure de chimie de Lille -ENSCL-, institut d'études politiques de Lille -IEP-, Télécom Lille et école supérieure de journalisme -ESJ-), ont par ailleurs décidé une collaboration rapprochée. Une fusion des trois universités sous l'appellation « Université de Lille » est en discussion pour être effective avant la fin du prochain contrat (2019). Le positionnement de l'UVHC dans la structuration de l'ESR de la région constitue un enjeu pour son devenir.

La stratégie et la gouvernance

I – Une université en lien étroit avec son territoire

A côté des mots-clés « pluridisciplinarité » et « transport et mobilité durables » que l'université revendique et qui signent son identité, l'UVHC se définit comme une université « citoyenne » qui se doit d'accueillir une population étudiante hétérogène (seulement 55 % de bachelouréats généraux), peu mobile, d'origine sociale souvent modeste et en demande de formations courtes et professionnalisantes. Consciente des contraintes sociales de son territoire et pour concilier cette réalité sociologique avec le premier axe du contrat 2010-2014 « développer une stratégie d'ouverture et de partenariat en recherche et formation », l'UVHC s'oriente vers le monde de l'entreprise d'une part et la professionnalisation de ses formations d'autre part, en lien étroit avec les collectivités territoriales et ses partenaires socioéconomiques. La cohérence de cette stratégie s'illustre, entre autres exemples, avec la spécificité historique de l'UVHC dans le domaine du transport et plus récemment avec la thématique « images et création numériques ».

L'UVHC voit également dans sa relative petite taille, malgré la fragilité qui peut en découler, un atout humain qui participe de cette citoyenneté.

1 • Une synergie entre université, collectivités territoriales et partenaires socioéconomiques

L'université a développé une politique de partenariats extrêmement riche, avec plus de 80 partenaires industriels et autres organismes privés recensés, et autant de collectivités et organismes publics⁴. Cette politique mobilise la communauté universitaire dans son ensemble, très à l'écoute des demandes de ses partenaires.

La mise en place prochaine d'un conseil d'orientation stratégique (COS) va permettre de regrouper autour de l'UVHC, communautés d'agglomération, chambres de commerce et d'industrie (CCI), services de l'État et syndicats pour consolider et structurer ces partenariats riches mais très divers. Consciente de la lourdeur d'un tel conseil (40 membres, réunis une fois l'an), l'UVHC souhaite se doter également d'une commission territoriale restreinte aux seules instances territoriales.

2 • Un soutien fort des collectivités territoriales

Soucieuses de la réussite économique de leur territoire, les collectivités territoriales s'appuient sur l'université pour renforcer leurs projets de développement. Les communautés d'agglomération⁵ en particulier sont parties prenantes dans la rénovation ou l'extension de sites existants (Cambrai et Maubeuge), comme dans la création de nouvelles implantations, à Valenciennes avec le technopôle Transalley ou encore sur le site minier d'Arenberg, réhabilité par la communauté d'agglomération Porte du Hainaut pour accueillir un pôle d'« ingénierie audiovisuelle et médias numériques ». L'université pourra, en retour, installer sur ces sites de nouvelles formations et des laboratoires de recherche.

Les subventions des collectivités publiques grâce aux nombreuses conventions, sont en hausse constante, de 3,1 M€ en 2010 à 8,5 M€ en 2013.

3 • Une forte implication de l'université dans le tissu socioéconomique

L'université est très appréciée de ses nombreux partenaires pour sa réactivité en recherche comme en formation. En particulier, elle est considérée comme un acteur incontournable dans le montage de formations professionnalisantes, souvent en alternance et en formation continue, favorisant une insertion rapide des diplômés. La thématique transport intéresse naturellement des acteurs économiques majeurs comme les sociétés Toyota,

⁴ Document fourni par l'université.

⁵ L'UVHC est partenaire de quatre communautés d'agglomération : Porte du Hainaut (Valenciennes), Valenciennes métropole, Cambrai, Maubeuge Val de Sambre.

Bombardier, Alstom,... localement investis dans ce domaine industriel. Dans la même logique de réseaux et de partenariats actifs, l'UVHC participe au pôle de compétitivité I-Trans, à vocation mondiale, qui fédère des acteurs de la recherche et de la formation dans le domaine des transports durables et de la logistique.

Les partenariats sont gérés, pour la plupart, en direct au niveau des composantes. On peut regretter l'absence d'un service central dédié aux partenariats et à leur gestion (conventions cadre, taxe d'apprentissage,...). Un guichet unique d'entrée à destination des milieux économiques de proximité, petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI) en particulier, favoriserait leur implication au sein de l'université (tous ne peuvent pas être représentés institutionnellement au sein des conseils ou du COS) et permettrait une formalisation plus lisible des nombreuses opportunités qu'offre l'université en matière de recherche, développement et formations dans ses domaines d'expertise.

Le soutien des milieux économiques est également en hausse, passant de 8,9 M€ en 2012 à 9,2 M€ en 2013 et 11,6 M€ attendus en 2014 (regroupant notamment les prestations de recherche, de formation continue, de service, la collecte de la taxe d'apprentissage,...).

II – Une gouvernance adaptée à la structuration en composantes

L'organisation de la gouvernance repose sur deux organes de pilotage complémentaires : le bureau et le bureau élargi. L'équipe présidentielle ou bureau, constituée du président, des neuf vice-présidents (VP), du directeur général des services (DGS) et de l'agent comptable, définit et instruit les dossiers stratégiques ; elle dispose, le cas échéant, du pouvoir d'arbitrage. Les VP recherche et formation ont été respectivement élus par le conseil scientifique (CS) et par le conseil des études et de la vie universitaire (Cevu), tous deux sur proposition du président. Il n'y a pas de vice-président du conseil d'administration (CA). Le bureau élargi à l'ensemble des 16 directeurs de composantes (28 membres au total) élabore, de fait, la politique de l'établissement. Il dispose d'un pouvoir d'initiative dans le choix des axes stratégiques, remontant vœux et propositions nouvelles émanant de la base (composantes, ateliers ou groupes de travail *ad hoc*) dans une logique ascendante. Dans cette « démarche démocratique » revendiquée, la recherche de consensus prime. Le bureau élargi est réuni avant chaque CA. Conséquence de ce consensus préalable, la plupart des décisions soumises à vote sont prises à l'unanimité. Il en est de même pour tous les autres conseils. Il s'ensuit cependant chez certains membres une impression d'un manque de débats et de participer ainsi à des chambres d'enregistrement. Cette unanimité est surprenante car très inhabituelle. Des débats plus ouverts sur les enjeux qui s'offrent à l'UVHC dans la période actuelle mériteraient de figurer dans les ordres du jour des différents conseils (cf. *infra*).

L'université a choisi de longue date une structuration en composantes, toutes également représentées, quels que soient leur statut juridique (facultés, instituts et écoles article 713-9 ou non, laboratoires EA ou UMR) et leur taille respective. Au CA même, il y a obligation statutaire de représentativité des composantes. Chaque composante dispose d'une grande autonomie (budget propre intégré) et d'une gestion des ressources humaines de proximité, gère sa communication et la plupart de ses partenariats. La recherche de mutualisations et de passerelles entre composantes se fait, mais elle n'est pas la règle et reste insuffisante. En l'absence totale d'unité de formation et de recherche (UFR), cette structuration entraîne pour tout enseignant-chercheur (EC), y compris pour les directeurs de composantes eux-mêmes, une double appartenance, à une composante formation et à une composante recherche, plutôt ressentie comme un moyen supplémentaire de favoriser les échanges informels et la discussion. S'il favorise le dialogue interne, ce mode d'organisation se fait souvent au détriment de l'efficacité et de l'affirmation d'une identité commune à l'UVHC.

L'UVHC prépare les statuts de ses nouvelles instances de gouvernance qui doivent être opérationnelles en juillet 2014, conformément au code de l'éducation. Le calendrier est arrêté et connu. Toutes les instances actuelles sont interrogées pour conduire au mieux ce changement et porter la réflexion dans la perspective du prochain contrat quinquennal.

Nouvelle instance prévue, un conseil des directeurs de composantes sera constitué pour favoriser les nécessaires interactions et mutualisations entre composantes et améliorer l'articulation entre les conseils centraux et les conseils de composantes existants.

Même si les fonctions support et soutien sont centralisées, la structuration en composantes reste donc la pierre angulaire de la gouvernance de l'université.

III – Une université qui peine à s'affirmer dans la structuration en cours de la Comue

La politique de site est suivie par l'équipe présidentielle. Les statuts de la Comue « Lille Nord de France » sont attendus pour juillet 2014. Le périmètre des objectifs stratégiques est construit autour des six universités publiques de la région. La future Comue a déjà intégré la spécificité « transport et mobilité durables » revendiquée par l'UVHC et actée par le conseil régional ; toutes les collectivités apportent un fort appui à l'établissement dans la perspective du développement de leur territoire (Transalley, Fabrique à images,...).

L'élaboration de la politique de site est mal connue des acteurs de l'université. Notamment, les directeurs de composantes ne sont pas informés du processus en cours, probablement en raison d'un bilan du Pres modeste quant à ses réalisations au niveau de l'UVHC, où seules la formation des maîtres et les écoles doctorales ont été directement concernées.

Une certaine confusion entre la Comue « Lille Nord de France » et la future « université de Lille » issue de la fusion des universités lilloises, ressort des entretiens. Cette perspective de fusion suscite une inquiétude diffuse. S'y ajoute la crainte de perte d'identité, de moyens, de transferts de formations et donc d'étudiants.

Les liens académiques avec les acteurs de la Comue sont encore limités en dehors de quelques masters. Un large débat autour de la place de l'UVHC dans la Comue (au sein des conseils ou de groupes de travail dédiés par exemple) mériterait de s'instaurer, pour lever les ambiguïtés, rassurer et adopter une position active plutôt qu'attentiste, ou pire, subie.

IV – Une communication qui n'est pas encore celle de l'université dans son ensemble

Actuellement rattachée au cabinet du président, la cellule de communication se compose de trois personnes, aidées des agents dédiés à la communication des composantes (un correspondant par composante). Trois objectifs avaient été fixés en 2011 :

- rendre visible les éléments d'attractivité de l'université ;
- développer le sentiment d'appartenance des étudiants et du personnel ;
- accroître la cohérence de la communication entre les composantes.

Plusieurs réalisations témoignent d'avancées réelles sur les deux premiers objectifs. Pour renforcer l'image et le positionnement, on citera entre autres :

- un magazine « VU », (3 numéros par an, 5 000 exemplaires) à destination de la communauté universitaire et des partenaires externes ;
- l'organisation de journées portes ouvertes et la participation à des salons de l'étudiant ;
- une plaquette sur la politique de la recherche à l'université, disponible en anglais pour aider à la visibilité internationale ;
- une communication plus lisible sur l'offre de formation (numéro spécial « VU » sur l'alternance par exemple).

Pour développer le sentiment d'appartenance à l'université, plusieurs actions de communication interne ont été menées (guide d'accueil des étudiants, *news letter* « comm'RH », ligne de vêtements sportifs pour les étudiants), relayées par un environnement numérique de travail (ENT) performant et une radio étudiante "RAMDAM" de plus en plus écoutée.

Mais, malgré ces efforts, le sentiment d'appartenance à une composante prime. Point faible reconnu dans le rapport d'autoévaluation, la communication entre composantes reste sans véritable coordination. La mise en place d'une charte graphique commune ne suffit pas.

L'UVHC compte sur les nombreuses manifestations prévues cette année à l'occasion de son cinquantième anniversaire pour mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire et renforcer le sentiment d'appartenance à l'université.

La prochaine constitution d'un service commun de la communication, rattaché à la présidence, devrait aider à une politique de communication plus centralisée. La communication sera sans nul doute sollicitée pour affirmer la place de l'université et son identité dans le nouveau périmètre universitaire régional de la Comue.

V – Une volonté affirmée de développer une politique de la qualité

L'UVHC est résolument engagée dans une démarche qualité. En témoignent, outre une autoévaluation bien conduite, une organisation et des moyens importants mis en œuvre. L'intérêt, reconnu par l'université, de disposer d'une telle politique s'est traduit par le portage d'une mission qualité par le VP Moyens et pilotage, au sein de l'équipe présidentielle. Par ailleurs, au sein de la direction générale des services (DGS), un chargé de mission « démarche qualité », assure l'accompagnement des composantes et des services dans cette démarche. Ce chargé de mission est placé au sein de la DGS dans une équipe qui comprend également le service d'aide au pilotage et le service d'audit interne, ce qui confère à l'ensemble une grande cohérence. La communauté universitaire est globalement associée aux objectifs de cette politique qualité. La mise en place programmée de contrats d'objectifs et de moyens (COM), qui correspond à une priorité de l'équipe présidentielle, permettra, au-delà de l'aspect budgétaire, d'associer les composantes à la stratégie collective. Grâce aux nombreux tableaux de bord déjà produits, aux guides de procédures mis à disposition sur l'intranet, à l'élaboration de fiches de caractérisation par composantes et aux premières certifications acquises⁶ (IAE, ENSIAME), l'UVHC se dote progressivement d'outils de pilotage et d'aide à la décision et compte accroître la performance des processus de gestion. Ce sont les perspectives du prochain contrat, signe de l'engagement d'une culture qualité.

⁶ Certification ISO9001.

La recherche et la formation

Forte de ses nombreux partenariats avec les acteurs socioéconomiques de la région Nord-Pas-de-Calais, l'UVHC a su assurer sa notoriété face à d'autres établissements de la région, plus grands. Grâce à sa pluridisciplinarité, elle peut offrir une large palette de formations et de recherches autour de thématiques qui fédèrent universitaires, partenaires industriels et collectivités territoriales.

I – Une structuration de la recherche en huit composantes et quatre pôles

L'UVHC a choisi une structure de recherche en huit composantes, constituées de ses laboratoires, instituts et département de recherche :

- IDP (EA Institut du développement et de la prospective), avec 54 EC de l'UVHC sur un total de 55 agents pour l'unité⁷ ;
- DeVisu (EA Design visuel et urbain), 21 EC sur 27 agents⁸ ;
- CALHISTE (EA Cultures, arts, littératures, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement), 49 EC sur 59 agents ;
- LMCPA (EA Matériaux céramiques et procédés associés), 16 EC sur 23 agents ;
- LAMIH (UMR Automatique, de mécanique et d'informatique Industrielle et humaine), 66 EC et un total de 135 agents pour LAMIH et TEMPO regroupés ;
- TEMPO (EA Thermique, énergétique, mécanique des matériaux, procédés de mise en forme, production), avec 31 EC ;
- LAMAV (EA Mathématiques et leurs applications), 37 EC sur 40 agents ;
- DOAE (Département d'opto-acoustico-électronique) de l'IEMN (Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie, essentiellement sur Lille), 36 EC pour 279 agents.

Les axes stratégiques de recherche de l'UVHC et les actions à mener pour atteindre les objectifs fixés sont définis en concertation avec les directeurs des composantes de recherche au sein du bureau élargi. Le pilotage est assuré par le conseil scientifique qui se prononce sur la cohérence des projets et sur l'attribution des ressources.

Le développement de la recherche s'articule autour de quatre pôles. Deux de ces pôles ont fait l'objet des principales réalisations du précédent contrat :

- « Transports durables et mobilité » ;
- « Image et créations numériques ».

Les deux autres pôles, en émergence, seront développés dans le cadre du prochain contrat :

- « Ingénierie de la santé et du handicap » ;
- « Sécurité et maîtrise du risque ».

II – Un « écosystème complet » autour de l'innovation dans les transports

L'UVHC renforce sa spécificité dans les transports avec pour ambition de piloter un réseau de structures spécialisées sur l'innovation dans ce domaine.

Projet régional phare sur la mobilité durable des personnes et des biens, le Campus international sur la sécurité et l'intermodalité dans les transports (Cisit), labellisé « campus innovant » et financé dans le cadre du

⁷ Données 2014 RH AERES, section 2 évaluation de la recherche.

⁸ Le premier chiffre correspond au nombre d'EC de l'UVHC présents dans le laboratoire, le second au nombre total de agents du laboratoire.

contrat de projet État-région (CPER)⁹, a été piloté par l'UVHC. Le Cisit fédère 12 laboratoires (360 agents) dont 4 de l'UVHC, avec des partenariats socioéconomiques multiples. Le bâtiment vient d'être inauguré sur le site du Mont Houy, à côté du technopôle Transalley. 70 EC et doctorants de l'UVHC y travailleront.

Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, l'institut européen de recherche technologique (IRT) Railenium est dédié à l'infrastructure ferroviaire. L'UVHC en est le leader académique. Le temps que son implantation, prévue sur Transalley, soit effective, le personnel recruté (14 agents en équivalent temps plein -ETP-) ou mis à disposition à temps partiel (20 chercheurs pour 6 ETP), est affecté aux laboratoires associés à l'IRT. La poursuite de telles mises à disposition suscite des réticences de la part des laboratoires.

En termes de restructuration interne, le pôle "transports durables et mobilité", créé en 2010, devrait permettre à court terme, la fusion des laboratoires LAMIH et TEMPO assurant ainsi la coordination du pilotage et la cohérence scientifique. D'autres laboratoires orientent certains de leurs thèmes de recherche vers le domaine du transport comme CALHISTE dans la géographie des transports et la migration, l>IDP dans le droit des transports et le LMCPA dans le développement de céramiques pour le ferroviaire.

Le choix stratégique de l'UVHC de développer l'activité de recherche de la plupart de ses laboratoires dans ce domaine, a permis un regroupement d'acteurs privés et publics autour de ce thème : État, collectivités territoriales, organismes de recherche publique, entreprises. Les projets ambitieux retenus et financés, comme les partenariats pérennes noués, donnent à l'UVHC un rayonnement régional, national, voire international. Mais dans la phase actuelle qui est encore une phase de construction, le pilotage des recherches n'est pas véritablement clair. Il est en effet difficile de comprendre où et comment sont choisis les axes prioritaires à développer, entre l'IRT, le CISIT, I-Trans, le conseil scientifique, le bureau élargi et les laboratoires de l'université impliqués.

III – D'autres pôles de recherche, toujours dans une logique de développement des partenariats

La spécificité de l'UVHC dans les transports n'exclut pas le développement d'autres axes de recherche qui s'inscrivent tous dans la même démarche : regrouper des chercheurs de disciplines différentes en y intégrant des partenaires socioéconomiques, pour une véritable structuration régionale autour des thématiques retenues.

Le pôle « Image et créations numériques » en est un exemple. La « fabrique à images¹⁰ » permettra, en 2016, de regrouper sur le site d'Arenberg, le laboratoire DeVisu, deux plateformes technologiques en images numériques et un incubateur d'entreprises, autour de projets innovants en ingénierie audiovisuelle et médias numériques. À terme, le CALHISTE, le DOAE et le LAMIH auront aussi des actions sur ce site.

Le pôle émergent « ingénierie de la santé et du handicap » s'appuiera sur le projet de la Comue, porté par l'UVHC, de l'« institut d'ingénierie de la santé et du handicap (I2SH)¹¹ » qui inclura la thématique mobilité et ergonomie du LAMIH. D'autres laboratoires de l'UVHC devraient intégrer ce pôle.

Le pôle « sécurité et maîtrise du risque » se veut fortement pluridisciplinaire et fédérateur des travaux actuels des laboratoires LAMIH, TEMPO, IEMN/DOAE, LAMAV et IDP dans ce domaine, (sécurité sanitaire, civile et dans les transports ou résilience des systèmes sociotechniques par exemple).

Néanmoins, le comité s'interroge sur la faisabilité de cette diversification des axes stratégiques au regard du potentiel en recherche de l'UVHC, dans un contexte de contraintes budgétaires. Certes les partenaires sont demandeurs et les conditions sont réunies pour que tous ces pôles, bien qu'à des stades différents de développement, obtiennent le concours d'autres organismes et acteurs institutionnels, mais un équilibre est à maintenir pour éviter une trop grande dépendance à l'environnement socioéconomique et garder le pilotage de la recherche de l'université. Néanmoins, il paraît nécessaire au comité de consolider ces pôles et de les évoquer dans le cadre de la politique de site.

Pour les importants projets en cours de réalisation tels que Cisit ou Railenium, l'ambition va au-delà de la dimension régionale, déjà actée. Les VP des conseils scientifiques des membres de la Comue travaillent ensemble à la politique régionale de la recherche.

⁹ Financement du bâtiment du Cisit : 6 M€ (1,7 M€ État - 1,3 M€ Région - 3 M€ Feder)

¹⁰ Projet porté par la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

¹¹ Cet institut réunira deux groupements d'intérêt scientifique (GIS) régionaux : i) le handicap (GIS RIS) et ii) l'ingénierie de la Santé (GIS Handicap).

IV – Une université pluridisciplinaire de proximité qui accueille un public étudiant hétérogène

La répartition entre champs disciplinaires, sans être totalement équilibrée, ne laisse aucun secteur en manque avéré d'étudiants puisque sur les quelques 10 000 étudiants accueillis, 42 %¹² sont en sciences, technologies et sport, 38 % en droit, économie, gestion et 20 % en lettres, langues et sciences humaines¹³. Le recrutement est très local, 68 % des étudiants, et même 88 % des néo-bacheliers, inscrits viennent du département. Les 37 % d'étudiants issus de la classe socioprofessionnelle « ouvriers et employés », comme le taux de boursiers de 41,6 % (qui peut dépasser 60 % dans certaines disciplines), sont autant d'indicateurs de la sociologie du territoire. Sans surprise, la demande de formations de proximité, courtes et professionnalisantes, est forte. La population étudiante est également très hétérogène, avec 55 % de baccalauréats généraux, 27 % de baccalauréats technologiques, 11 % de baccalauréats professionnels et même 7 % d'équivalences du baccalauréat.

Consciente du rôle d'ascenseur social qu'elle revendique, l'UVHC a construit son offre de formation en réponse aux attentes de son territoire (cf. *infra*). Les liens forts avec les entreprises locales permettent de définir les champs dans lesquels les formations peuvent conduire rapidement à l'emploi. Dans ce contexte, les modalités de formation hors statut d'étudiant (formation continue, formation tout au long de la vie, en apprentissage,...) sont logiquement développées. Le niveau L (licences générales et professionnelles) domine largement. Il ne reste qu'une faible proportion d'étudiants inscrits en master (25 %) et *a fortiori* en thèse (1,5 %). On note une faible érosion dans les filières technologiques (ENSIAME et IUT).

V – Une offre de formation réactive, qui répond aux attentes du territoire environnant

L'UVHC dispense des formations sur ses quatre sites mais s'efforce d'éviter les doublons, en particulier entre les sites de Cambrai, de Maubeuge et de Valenciennes. Les quelques exceptions à cette règle d'organisation voient leurs effectifs baisser, ce qui va conduire l'université, par souci d'économie de moyens, à parachever cette réorganisation. L'université cherche plutôt à donner aux sites de Cambrai et Maubeuge une spécificité thématique en lien avec les communautés territoriales et les partenaires socioéconomiques. On trouve ainsi, sur Maubeuge, les thématiques matériaux (avec un master entièrement par apprentissage), et informatique. Les formations dans le domaine de l'agroalimentaire (avec un master partiellement en apprentissage) sont dispensées sur le site de Cambrai. Ce site accueille également un département qualité hygiène sécurité environnement et un département techniques de commercialisation de l'IUT. Ces sites voient leurs effectifs, déjà faibles, stagner (5 % et 4 % du total respectivement pour Cambrai et Maubeuge), ce qui pose le problème du modèle économique des missions de restauration et d'hébergement du Crous.

Les spécificités, notamment autour du transport et de la mobilité durable, sont clairement affichées dans le domaine de la recherche et de la valorisation, mais ne se retrouvent qu'indirectement dans l'offre de formation. Ce constat figurait déjà dans le précédent rapport d'évaluation.

La simplification des parcours, actée dans le nouveau contrat, dans certaines formations est bienvenue, notamment en sciences pour l'ingénieur (SPI).

Les développements de formations à l'international, en particulier au Maroc, font l'objet d'un recadrage, que le comité juge opportun, afin d'en garantir le contenu académique. L'UVHC a choisi de se désengager du niveau L dans sa délocalisation au Maroc pour se concentrer sur le niveau M, tout en exigeant une présence minimale sur le site de Valenciennes.

Les modalités de formation mises en œuvre répondent aux attentes tant des étudiants que des partenaires économiques ; c'est là un point d'excellence de l'UVHC. Certaines d'entre elles ont un caractère pédagogique innovant ; par exemple, l'organisation à l'IAE d'une formation initiale intégrant un stage long témoigne d'une réelle créativité.

¹² Données chiffrées 2012-13 source PAPESR

¹³ Nombre d'étudiants et taux de boursiers par composante de formation (2013 - 2014) : école nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique et électronique (ENSIAME) : 828, 20,5 % ; faculté de droit, d'économie et de gestion (FDEG) : 1 279, 58,1 % ; faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines (FLLASH) : 1 503, 62,9 % ; faculté des sciences et des métiers du sport (FSMS) : 714, 59 % ; institut d'administration des entreprises (IAE) : 851, 37,1 % ; institut de préparation à l'administration générale (IPAG) : 496, 56,7 % ; institut des sciences et techniques de Valenciennes (ISTV) : 2 130, 38,6 % ; institut universitaire de technologie (IUT) : 1 953, 39,1 %.

Le comité regrette que l'UVHC, qui développe avec succès quelques innovations pédagogiques dans le domaine du numérique, ne semble pas encore à même de les étendre à l'ensemble de ses formations. Sa compétence est pourtant reconnue régionalement (UNR, pilotage du numérique à la Comue, implication nationale) et elle est proche d'universités belges reconnues sur ces thématiques (Mons, Louvain).

La formation tout au long de la vie, dont le Centre d'éducation permanente et de promotion économique et sociale (CEPPES) a la charge, est clairement intégrée à la stratégie de formation. Elle concerne 19 % des effectifs de l'UVHC, (47 % des effectifs de l'ENSIAME et 26 % de l'IUT) et propose 56 formations en alternance. Les volumes financiers très significatifs, près de 4 M€ en formation continue et de 5 M€ en formation par apprentissage, et leur progression rapide sur les dernières années, attestent de la capacité de l'université à répondre aux attentes de ses partenaires.

Le CEPPE s'est repositionné avec succès comme un centre d'ingénierie de formation. On citera en exemple le montage d'une préparation remarquablement efficace au concours d'infirmières sur le site de Maubeuge (100 % de réussite au concours).

Grâce à des plans de formation individualisés, la validation des acquis rencontre un certain succès. La validation des acquis de l'expérience (VAE : environ 100 dossiers par an, un tiers en M et un tiers en LP) donne lieu à validation totale pour un dossier sur deux. La validation des acquis professionnels et personnels (VAPP : plus de 1 000 dossiers en 2012) se développe particulièrement dans la période récente.

L'université a créé deux dispositifs innovants qui lient formation et recherche, en utilisant le vivier important des apprentis en formation d'ingénieur ou en master pour accompagner les PME dans leurs problématiques de recherche et d'innovation :

- « INOPME » pour détecter et coordonner des projets innovants ;
- « INOPME-recherche » pour offrir aux PME des collaborations scientifiques avec mise à disposition de plateformes expérimentales performantes et de personnel qualifié.

VI – Une démarche qualité en formation mais encore insuffisamment efficace

La démarche « qualité en formation » faisait déjà l'objet d'un questionnement dans l'évaluation précédente.

Des informations sont désormais disponibles sur la réussite et l'insertion des étudiants. Les résultats, en termes de réussite, placent l'UVHC dans les moyennes nationales, un peu en-dessous pour les L ce qui peut s'expliquer par l'hétérogénéité du public étudiant entrant (40,7 % de réussite en licence en trois ans contre 41,7 % au niveau national¹⁴). Pour les licences professionnelles et les masters, l'établissement a mis en place des enquêtes d'insertion à six et douze mois outre celles à 30 mois (avec, pour cette dernière, un taux de réponse de 62,3 % en moyenne sur les trois années 2010, 2011, 2012).

L'évaluation des enseignements et des formations a été généralisée. L'UVHC a mis en place des questionnaires qui sont coordonnés par la cellule « formations et pédagogie » ; les modalités de réponse sont laissées à la responsabilité des composantes ; celles-ci ont l'obligation d'évaluer l'ensemble des enseignements sur la période du contrat d'établissement et elles disposent d'une personne-relais qui diffuse les résultats aux responsables de formation. Les taux de réponse sont très hétérogènes (de 0 à 70 % selon les filières) et l'exploitation des résultats n'est pas toujours possible. Mais, même quand les résultats sont disponibles et utilisables, les conséquences n'en sont pas systématiquement tirées : « la boucle qualité ne se referme pas ». Les retours des étudiants ne sont pas encore pris en compte dans les évolutions des enseignements et formations, sauf de manière informelle. En outre, les conseils de perfectionnement ne sont pas systématiquement déployés, alors même que les relations de l'UVHC avec son écosystème professionnel sont excellentes. Un exemple de cette absence de rétroaction : 90 % des étudiants interrogés disent ne pas connaître le service des relations internationales, alors que la mobilité étudiante est notée comme trop faible depuis plusieurs contrats. La remédiation n'a pas été mise en œuvre.

¹⁴ Indicateur du contrat quadriennal.

VII – Les choix stratégiques de formation à mener dans le cadre d'une politique de site

Le pilotage de la politique globale de formation est assuré par le bureau élargi, le Cevu se bornant à entériner les propositions.

La structuration de l'UVHC en composantes indépendantes, sans UFR et, à ce titre, originale dans le paysage universitaire, ne garantit pas la lisibilité de l'offre de formation. Par exemple, la cohabitation dans un même domaine disciplinaire de deux instituts, un IPAG et un IAE, et de la faculté de droit économie gestion ne facilite pas le choix du futur étudiant.

La recherche de consensus pour les choix stratégiques, qui prévaut via le bureau élargi, pour appréciée qu'elle soit en interne, ne suffira pas à répondre aux ambitions nouvelles, nées de la structuration régionale de l'ESR. Une carte régionale des formations est en construction. Elle devrait ainsi préciser le devenir de la formation de l'université Lille 2 dispensée dans l'antenne de Cambrai. Les VP Cevu de la Comue travaillent ensemble et viennent de proposer un début de cadrage qui concernera essentiellement le niveau M. Des inquiétudes se font jour à propos d'éventuelles redondances, voire de concurrences, entre formations lilloises et offre de l'UVHC. Le comité regrette que ces situations n'aient pas été anticipées. Si inquiétudes il y a, elles n'ont pas encore conduit à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, à moins d'un an du prochain contrat de site.

VIII – Des écoles doctorales régionales

Depuis la constitution du Pres, les écoles doctorales (ED) sont régionales. Les 145¹⁵ doctorants de l'UVHC se répartissent entre trois des six ED, sciences pour l'ingénieur (SPI), sciences de l'homme et de la société (SHS) et sciences juridiques, politiques et de gestion (SJPG), à 77 % dans SPI, 15 % dans SHS et 8 % dans SJPG. Cet effectif est très faible comparé à l'effectif total (1 660) de ces trois ED, toutes portées par une université lilloise. La plupart des formations disciplinaires ou transversales (méthodologiques, accompagnement vers l'emploi) sont donc regroupées sur Lille, de même que les manifestations dédiées (doctoriales par exemple) et les associations de doctorants. Sur Valenciennes, l'UVHC propose quelques formations en langues (perfectionnement en anglais, français langue étrangère -FLE- pour les doctorants étrangers) ainsi que des formations aux outils documentaires ; les ED organisent également certains séminaires. Mais ceci ne suffit pas à compenser le sentiment d'isolement des doctorants de l'UVHC. Ils se sentent par ailleurs peu ou mal informés sur les formations dispensées à Lille, malgré le portail d'entrée FORMADOC qui leur est destiné. L'université est consciente de ce malaise et tente d'y remédier avec un bureau des études doctorales, chargé du lien avec les ED. Elle prend également en charge les frais de déplacement. La constitution d'une association des doctorants de l'UVHC permettrait peut-être de rompre l'isolement et d'apporter une réponse commune aux problèmes identifiés. Lors de la précédente évaluation, les doctorants s'étaient déclarés satisfaits ; or leur formation doctorale était déjà sur Lille. La situation s'est, semble-t-il depuis, dégradée.

IX – Un service commun de la documentation (SCD) au service de la formation et de la recherche

L'UVHC a fait le choix d'offrir à tous ses étudiants une bibliothèque universitaire (BU) sur leur lieu de formation ; le SCD est ainsi présent sur chacun des quatre sites, ce qui représente un coût certain mais assumé. La directrice du SCD est régulièrement invitée du CA.

Dans le cadre des objectifs du plan quadriennal (consolidation de l'offre documentaire, valorisation de l'accès aux ressources documentaires, pérennisation des actions de formation à l'utilisation de ces ressources), les actions menées ont permis une avancée au service de la formation comme de la recherche (indexation des ressources numériques, interrogation à distance à partir de l'ENT, catalogue en ligne,...) et une visibilité accrue de la production numérique de l'université. Le contexte budgétaire contraint, essentiellement en termes de personnel, permanent ou non (diminution du nombre de contrats étudiants), a cependant impacté les objectifs chiffrés qui n'ont pas atteint leurs valeurs cible, principalement sur les plages d'ouverture aux utilisateurs (cible 63 h par semaine pour les sites principaux, 46,5 h pour les antennes ; réalisé 60 h et 43 h par semaine respectivement) et sur la formation de tous les étudiants aux pratiques documentaires (59 % des étudiants de licence formés en 2013 *versus* les 90 % visés).

L'implication du SCD en direction des doctorants est un point fort de son action. Les formations dispensées ouvrent droit à des crédits ECTS. Le service des thèses du SCD accompagne les doctorants avant, pendant et après leur soutenance de thèse dans toutes leurs démarches relatives aux modalités numériques de diffusion ; il édite à leur

¹⁵ Effectif 2012, PAPESR.

intention un guide BU du doctorant. Le dépôt légal électronique des thèses est effectif depuis 2012, première avancée du projet « Théorème », piloté par le SCD, d'archives ouvertes de l'université.

Quatrième axe du contrat, la politique de coopération documentaire de site, déjà initiée dans le cadre du Pres entre les six universités membres, poursuit son développement : formation régionale des doctorants, lien fort avec l'école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) et projets UNR entre autres. Elle est portée par les responsables SCD de ces universités mais une reconnaissance plus institutionnelle d'une politique documentaire partagée au sein de la Comue, relayée par un responsable d'établissement ou un VP dédié, témoignerait de son importance et favoriserait l'émergence de nouveaux projets.

La réussite des étudiants

I – Un parcours étudiant accompagné mais de manière inégale sur l'établissement

L'UVHC met en œuvre nombre de dispositifs pour favoriser la réussite des étudiants, avant leur entrée en licence, pendant leur cursus et après, en favorisant l'accès au monde professionnel. Elle mobilise pour cela ses nombreux partenariats avec les lycées, les acteurs socioprofessionnels ou les entreprises.

L'université propose ainsi aux lycéens des demi-journées de découverte et organise des journées d'immersion qui présentent l'organisation des formations et les taux de réussite et d'insertion de chaque filière. En fin de parcours étudiant, pour aider à l'insertion, l'UVHC publie sur l'espace numérique de travail des offres de stages et d'emplois et organise des actions avec les professionnels comme "les jeudis de l'emploi" ou des conférences avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

L'UVHC a initié des actions pour favoriser le lien enseignement supérieur - emploi comme la création d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC¹⁶) (120 étudiants bénéficiaires en 2013), la mise en place d'ateliers de préparation de CV, la simulation d'entretiens ou encore un forum découverte des métiers pour une meilleure orientation (DEMMO). Il est néanmoins regrettable que ces initiatives ne reçoivent pas le même écho dans l'ensemble des composantes.

Pour les étudiants décrocheurs, l'UVHC a créé avec Pôle emploi le dispositif innovant "Miroir" qui réunit les deux institutions pour partager les difficultés communes d'insertion professionnelle et promouvoir des cursus professionnalisants comme les diplômes en alternance.

A l'échelle régionale, l'UVHC participe, avec les cinq autres universités et la fédération universitaire polytechnique de Lille, à un diplôme universitaires (DU) commun dans le cadre du programme régional de réussite en études longues. Ce DU, avec une maquette commune de formation et un projet personnel encadré, est destiné aux étudiants en difficulté au premier semestre de leur formation. Pour cette première année, 314 étudiants de la région expérimentent le dispositif.

L'UVHC met en place un certain nombre de dispositifs pour la réussite et l'insertion, connaissant un succès relatif et limité à quelques formations. En effet, trop de disparités subsistent entre composantes dans leur application. La communication interne devrait être mobilisée pour qu'ils soient connus et mis à disposition de tous.

L'UVHC favorise également la création d'entreprises. En effet, elle héberge sur le campus un des cinq *Hubhouse* du Nord-Pas-de-Calais, financés par le Pres et le conseil régional. Ce sont des structures d'accueil mises en place pour encourager et aider la culture entrepreneuriale des étudiants. Ce *Hubhouse* offre un lieu de convivialité de 120 m² avec des outils (téléphones, ordinateurs, espace pour réunions) et des dispositifs (ateliers, rencontres professionnelles) pour pré-accompagner, et orienter les étudiants vers la création d'entreprises. À ce jour, le dispositif revendique 25 créations d'entreprises à Valenciennes.

Pour assurer un premier suivi de ses anciens étudiants, l'UVHC dispose d'un "Observatoire de l'insertion professionnelle". Ces études à 9, 12 et 30 mois permettent d'alimenter un fonds documentaire pour les étudiants et les lycéens ; le comité regrette que ces enquêtes ne fassent pas l'objet d'un lien rétrospectif plus fort avec les formations suivies et les équipes pédagogiques (cf. *supra*).

L'UVHC souhaite structurer un réseau des anciens en regroupant les réseaux en place au sein des différentes composantes. Le comité s'interroge sur l'intérêt de fédérer des réseaux plutôt que de créer un véritable réseau "global" des anciens de l'UVHC, qui développerait un sentiment d'appartenance à l'université.

¹⁶ Méthode et outil numérique permettant aux étudiants d'identifier et de valoriser leurs compétences professionnels tout au long de leur cursus et de leur vie active.

II – Une vie étudiante qui peine encore à s'organiser

Consciente de la difficulté d'organiser une vie étudiante homogène sur un ensemble éclaté de quatre sites, l'université a mis en place une vice-présidence enseignante en charge de la vie étudiante (VPVE), avec pour mission de compléter l'action du vice-président étudiant élu, plutôt cantonné à son rôle exécutif statutaire. Les nombreuses associations étudiantes, dispersées sur les sites, sont soutenues par les deux vice-présidences et s'efforcent de dynamiser la vie étudiante de l'établissement. Elles trouveraient plus d'écho si un lieu de vie leur était proposé sur le campus valenciennois pour aider à l'organisation d'évènements entre étudiants des différentes filières et favoriser les échanges. L'UVHC dans le cadre du CPER a inscrit comme premier projet la réalisation d'un espace polyvalent sur le technopole.

Les associations étudiantes sont soutenues par des moyens matériels et humains à deux niveaux, par la VPVE et par les composantes. La trentaine d'associations étudiantes peut demander des subventions via le fonds social de solidarité et développement d'initiatives étudiantes (FSDIE), qui s'élevait à 84 534 € en 2012. Ce fonds bénéficie en priorité aux initiatives étudiantes ayant trait à la culture, au handicap ou au développement durable et doivent impérativement participer au rayonnement de l'UVHC sur le territoire. Pour bénéficier du FSDIE, les associations étudiantes doivent être reconnues par l'université, c'est-à-dire avoir signé la charte des associations étudiantes qui précise les droits et les devoirs de celles-ci.

L'éclatement des sites engendre également des difficultés pour accéder aux services centraux. Néanmoins, l'offre, notamment culturelle et sportive, est importante mais tend à s'amenuiser du fait de récentes restrictions budgétaires. Les étudiants ont la possibilité de valoriser par des crédits ECTS leur participation aux activités sportives, culturelles ou associatives via un module SCC (sport, culture, citoyenneté) accessible à la majorité des étudiants mais dont la visibilité n'est pas encore assurée dans l'ensemble des composantes.

Les représentants étudiants sont considérés au même titre que les autres représentants de l'université dans les différents conseils et groupes de travail. Cependant, ils ne sont pas encore bien conscients de la capacité dont ils disposent d'influer sur la prise de décision, malgré les formations qui leur sont réservées par l'université. Par ailleurs, la représentation étudiante au sein des différents conseils reste peu connue des étudiants ; le taux de participation aux élections n'a été que de 16 % en 2014 alors même que l'UVHC avait mis en place une campagne de communication. Ce taux s'explique peut-être par le fait que de nombreux étudiants étaient en stage à la date de l'élection mais également par un manque de perception du rôle de leurs représentants au sein des conseils.

La fédération des étudiants valenciennois (FEV) appuie l'université dans ses initiatives en matière de vie étudiante. Il manque toutefois une stratégie globale des actions menées. La mise en place de la Comue pourrait permettre à l'établissement d'être pleinement acteur d'un schéma régional de la vie étudiante, en lien avec le Crous.

La valorisation et la culture scientifique



I – Une valorisation de la recherche qui manque de coordination

Pour développer sa politique de valorisation, l'université a transformé la cellule recherche et développement en une direction de la recherche et de la valorisation (DRV) pilotée par le VP Recherche, rattachée à la DGS et avec des moyens humains renforcés (de 5 à 8 agents). Le premier objectif assigné à cette direction est de prendre en charge tous les aspects administratifs liés aux contrats, en fiabilisant les procédures et en respectant les délais assignés, déchargeant ainsi les laboratoires de tâches chronophages. La DRV entend offrir un guichet unique aux chercheurs, clarifier la répartition des rôles, activités et compétences entre laboratoires et structures de soutien à la valorisation. Dans les faits, cependant, la DRV doit agir dans le cadre d'un ensemble d'acteurs de la valorisation.

La société Valutec, société par actions simplifiées (SAS) et filiale à 67 % de l'université¹⁷, avec 20 salariés, est spécialisée dans la valorisation. Elle gère les contrats, en lien étroit avec la DRV et les directeurs de laboratoires (138 contrats en 2012, pour un montant total de 660 k€) et facilite le transfert des résultats scientifiques vers les milieux économiques. Valutec constitue à l'heure actuelle le guichet d'entrée de la recherche de l'UVHC et son porte étendard vers les entreprises.

Le laboratoire TEMPO a intégré l'Institut Carnot ARTS, gage de la bonne visibilité vers le monde de l'entreprise d'une recherche innovante et réactive. Ce label Carnot ouvre droit à l'assistance à la négociation, à un service de gestion des contrats et à l'abondement financier Carnot, fonction des montants des contrats de recherche.

Le CNRS aussi offre un service de gestion des contrats de recherche (que le LAMIH et le TEMPO préfèrent utiliser pour leur efficacité).

La société d'accélération du transfert de technologies (SATT) Nord, SAS créée en 2012 (27 agents), a pour actionnaires, en plus du CNRS et de l'État, la Comue Lille Nord de France dans son ensemble ainsi que les universités de Reims Champagne-Ardenne et de Picardie. Elle est chargée de la gestion de la propriété industrielle au sens large et d'assurer la détection et la maturation de projets innovants. L'UVHC est concernée à ce jour à hauteur de cinq brevets et de seize déclarations d'invention. Les résultats en matière de dépôt de brevets, estimés décevants lors de l'évaluation précédente (2009), devraient s'améliorer par le transfert de cette compétence à la SATT Nord.

Le comité estime que les missions respectives de ces multiples structures ne sont pas assez connues des acteurs de la recherche pour qu'ils soient guidés dans le parcours de valorisation le plus adapté. Malgré la complexité, on peut considérer la gestion des contrats de recherche comme efficace mais la mission plus large de valorisation reste à améliorer. La diffusion des résultats de la recherche - organisation de conférences et colloques, publications, édition, voire participation aux instances européennes - relève des composantes recherche. Le rayonnement de l'UVHC gagnerait à une certaine centralisation de cette valorisation académique. La création d'une vice-présidence « relations avec le monde socioéconomique » au sein de l'équipe présidentielle depuis 2012 est un début de réponse, mais il n'y a pas à l'heure actuelle de service pour assurer le travail de coordination nécessaire.

II – Une université attachée à la diffusion du savoir

En cohérence avec son positionnement en tant qu'université citoyenne de proximité, l'UVHC attache une réelle importance à la diffusion du savoir auprès du grand public, des jeunes en particulier.

Le SCD, au-delà du partenariat avec les bibliothèques municipales, permet aux personnes extérieures l'accès aux ressources documentaires de l'université. En trois ans, une augmentation de 49 % du nombre de visiteurs accompagnés et de 20 % du nombre des inscrits extérieurs témoigne du succès de la démarche.

¹⁷ Les autres actionnaires sont : i) la caisse des dépôts (15 %), ii) les industriels locaux dont Alstom, Sevelnor, Hiolle Industries, PSA (18 %). Les contrats de recherche ne représentent qu'une partie du chiffre d'affaires de cette société.

L'UVHC participe chaque année dans le cadre de la « Fête de la science » à l'organisation d'ateliers et de démonstrations à l'ISTV et à l'IUT à Maubeuge. Ces actions (budget de 5 k€ environ) attirent environ 1 000 scolaires chaque année. D'autre part, le laboratoire de mathématiques LAMAV a une politique très active en direction des lycées et collèges pour faire découvrir les mathématiques de façon ludique aux élèves, dans le cadre des opérations de "la semaine des mathématiques" et "math en jeans".

Des projets ambitieux de diffusion des résultats de la recherche et d'accès à des plateformes techniques et pédagogiques sont portés par l'université. On citera par exemple le futur institut des transports durables (ITD), prévu sur le technopôle Transalley, qui disposera d'un espace dédié, vitrine des résultats innovants dans le domaine du transport ; également, sur le site d'Arenberg, à côté du projet de pôle consacré à l'image et à l'audiovisuel, un centre de culture scientifique technique et industrielle pour le grand public, qui intégrera le patrimoine minier du XIX^{ème} siècle.

Les relations européennes et internationales



Une capacité d'attractivité potentielle, réduite par un manque de synergie interne

L'UVHC est située au sud de la grande Eurorégion comprenant le nord de la France, le sud de l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'ouest de l'Allemagne, où cinq langues différentes sont pratiquées. Des grandes villes comme Paris, Londres, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg ou encore Cologne sont à moins de 3 h de route de Valenciennes. Cette situation géographique au cœur de l'Europe devrait faciliter l'attractivité de Valenciennes et représenter une porte d'accès à la culture européenne pour des personnalités académiques.

La situation transfrontalière de l'UVHC et l'existence d'unités d'enseignement et de recherche reconnues, en particulier dans le domaine du transport, dans un campus agréable, génèrent *de facto* de multiples types d'échanges, qu'ils soient européens ou internationaux.

Sur les deux dernières années, les étudiants internationaux représentent 10% des effectifs. 11% des diplômés ont réalisé une mobilité sortante.

La gestion des agents et étudiants en mobilité n'est pas centralisée mais se fait en fonction de leur profil. L'accueil des professeurs, des EC et des doctorants en mobilité relève des composantes. Les étudiants étrangers en formation initiale sont gérés soit par le service des relations internationales soit par la direction des études et de la vie étudiante et les échanges d'élèves ingénieurs directement par l'ENSIAME. En conséquence, cette diversité des acteurs et des responsabilités rend peu lisible l'action globale de l'université à l'international et freine les synergies possibles. De plus, le site internet qui devrait être la porte d'entrée de la visibilité internationale de l'établissement, ne présente que certaines pages en anglais.

Le VP aux relations internationales (VPRI) occupe également le poste de directeur du service des relations internationales (SRI) qui, avec 3,8 ETP, est en charge de l'instruction des dossiers de la mobilité encadrée, entrante et sortante, des étudiants et des personnels. Le SRI, le Crous et la préfecture travaillent ensemble pour organiser les attributions de bourses et les logements, les procédures administratives et enfin l'accueil. Le SRI dispose de plusieurs sources d'aides financières pour un total d'environ 900 k€ : État, aide à la mobilité internationale (AMI), Europe, ERASMUS, conseil régional, bourses Blériot¹⁸, conseil général. Une résidence universitaire du campus Mont Houy est réservée en priorité aux étudiants étrangers. Ce dispositif est apprécié des intéressés, même si le fait de rester entre étrangers peut freiner leur intégration. C'est l'association d'étudiants *Erasmus Student Network* (de Valenciennes) qui, en proposant des occasions de rencontre et un programme d'événements, aide à l'intégration. Cependant, les cours de FLE ne disposent pas d'une capacité d'accueil suffisante et il y a un manque avéré de flexibilité dans les cursus suivis par les étudiants en mobilité. L'affectation de tuteurs pédagogiques aux étudiants accueillis devrait permettre de résoudre la plupart des problèmes. Ces réserves ne concernent pas les étudiants en double diplôme de master (notamment avec l'université de Mons) et les cotutelles de thèse.

Le VPRI s'appuie sur des enseignants responsables de trois secteurs géographiques délimités, Afrique de l'Ouest, Chine et Vietnam, et chargés de préparer des accords de coopération et d'accompagner l'inscription des étudiants issus de ces pays. Il s'appuie également sur neuf coordinateurs dans les composantes pour l'accueil des étudiants au sein de leur unité. Cet ensemble de responsables, complété par d'autres personnes ressources des laboratoires, forme le conseil des relations internationales en charge de coordonner la stratégie de l'établissement en la matière. Ce conseil devrait ainsi piloter à terme la refonte des statuts du SRI et offrir une feuille de route unique pour les relations internationales. Cette restructuration, que le comité juge opportune, devrait permettre des actions à l'international plus nombreuses, en améliorant leur visibilité et leur cohérence.

¹⁸ Les bourses *Blériot* sont des bourses du conseil régional Nord-Pas-de-Calais pour favoriser les déplacements des étudiants qui souhaitent réaliser un séjour d'étude ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur formation.

Les doctorants ou les enseignants-chercheurs en mobilité dans le cadre d'accords internationaux sont gérés soit par la DRV, soit directement par les laboratoires. Il n'y a donc pas de centralisation pour les échanges en recherche, mis à part l'accueil des professeurs invités, qui est instruit par le conseil scientifique en fonction des postes supports (environ 60 mois par an, équivalent de cinq postes par an). L'UVHC ne tire pas tous les avantages de l'accueil de chercheurs de notoriété internationale qui seraient attirés par sa réputation scientifique dans le domaine des transports (participation aux unités de recherche du LIA, ou à l'avenir dans les unités mixtes internationales (UMI), ou encore dans le domaine de la formation avec l'école de logistique et transport au Maroc par exemple).

L'UVHC est proactive dans les relations internationales de la Comue Lille-Nord de France ; ainsi, le VPRI, par délégation du président de l'UVHC, anime-t-il le groupe des VPRI des établissements membres. Différents projets existent, comme le programme d'été de formation linguistique et culturelle « International Academy » ou encore la mise en place d'un centre d'examen en FLE sur la région.

La séparation entre les échanges académiques d'une part et les échanges en recherche d'autre part, comme l'émiettement des responsabilités, privent l'université de potentialités importantes en matière de relations internationales.

Le pilotage et la gestion



I – Un pilotage organisé et une gestion de grande qualité

La réorganisation des services centraux figurait en recommandation du précédent rapport d'évaluation et en objectif du contrat 2010-2013. Celle-ci, désormais achevée, s'est faite en suivant quelques orientations essentielles : renforcement et centralisation, découplage des services, maîtrise des procédures et démarche qualité. L'organigramme de l'établissement est construit autour de directions fonctionnelles, disposant d'un périmètre précis de responsabilités et placées sous l'autorité d'une direction générale des services, bien étoffée en capacités d'expertise (cf. *infra*). La direction générale des services exerce la totalité des missions qui lui sont attribuées, encore renforcées par les dispositions réglementaires. Les services centraux sont encore dispersés pour des raisons pratiques (locaux en attente de rénovation), mais cette situation inconfortable devrait être de courte durée.

L'engagement de l'encadrement est incontestable, associé à une forte réactivité du personnel qui a su faire face aux charges nouvelles liées à la mise en place des responsabilités et compétences élargies (RCE). L'efficacité des services dépasse la stricte maîtrise des aspects techniques de leurs missions ; l'expertise métier, la professionnalisation des agents et la capacité de pilotage se développent dans une appréhension intelligente des enjeux des réformes successives (loi relative aux libertés et responsabilités des universités, RCE, loi ESR de juillet 2013) et dans le souci de donner du sens à l'action administrative, dans une relation étroite -et appréciée- avec les acteurs politiques locaux.

Deux schémas directeurs (immobilier et numérique), ont été établis. L'UVHC s'engage dans une politique de modélisation de l'allocation des ressources à travers la mise en place des COM.

Par ailleurs, l'accroissement de ses ressources propres est un souci majeur de l'université sans qu'une véritable programmation pluriannuelle soit formalisée.

Toutes les compétences sont réunies pour un pilotage réfléchi et maîtrisé mais il reste à le faire savoir. La communication interne est à ce titre largement perfectible (malgré un intranet performant) pour faire connaître à chacun des agents les ambitions, les perspectives d'avenir et leurs potentialités.

II – Une véritable gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines a connu une forte évolution organisationnelle et un renforcement, tant qualitatif que quantitatif, qui a accompagné l'affirmation d'une politique de ressources humaines. L'UVHC dispose maintenant d'une véritable direction des ressources humaines (DRH) dans toutes ses dimensions. Le bilan social peut à lui seul en témoigner : son exhaustivité et sa rigueur permettent une connaissance approfondie des caractéristiques du personnel et de sa gestion. L'UVHC dispose d'une carte détaillée de ses 1 241 emplois et de leur utilisation, préalable à une bonne maîtrise des plafonds d'emplois. L'université disposait, en 2012, de 181 emplois sur ressources propres, nombre relativement important en regard des 1 060 d'emplois État. Cette situation tient d'une part à une mobilisation forte d'emplois non permanents dans le cadre de la mission de formation continue, et d'autre part à un recours constaté encore récemment, et peut être excessif, à des contractuels stabilisés sur des emplois gagés, que l'université s'emploie aujourd'hui à résorber. Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences se met en place, fondée sur un référentiel des métiers de l'établissement, sur les fiches de postes des agents BIATSS et sur une analyse des fonctions support et soutien.

Le suivi de la masse salariale fait l'objet d'une très grande attention comme en témoignent les tableaux de bord et leur analyse mensuelle, résultats d'un travail conjoint de la DRH, de la DAF et du service d'aide au pilotage. Les documents présentés et les analyses qui en sont tirées (GVT, charges patronales) révèlent une bonne maîtrise de cet enjeu essentiel, seul à même de donner à l'université une marge de manœuvre financière à côté d'un accroissement des ressources propres. La gestion des heures complémentaires, dont une part importante (40 %) résulte de l'activité en formation continue et par alternance, a fait l'objet d'un cadrage précis et paraît aujourd'hui maîtrisée.

L'UVHC a su également se doter d'outils informatiques originaux comme l'application VT (gestion des charges d'enseignement) ou PADORH (partage des informations RH avec les composantes) lui permettant d'afficher une gestion de qualité et de proximité. Il est dommage que ces applications locales ne soient pas interfacées avec les grandes applications nationales.

L'absence de créations d'emplois depuis plusieurs années et la volonté de réduire l'emploi précaire ont rigidifié aussi bien les recrutements des enseignants-chercheurs que la mobilité interne des BIATSS. Les redéploiements, entre disciplines ou entre composantes, restent exceptionnels. Sur le second point, on retrouve outre les repyramidages d'emplois consécutifs aux avancements de corps, quelques flux internes entre structures d'affectation, mais en nombre limité (moins de 10 par an). Cela n'est pas imputable à une quelconque inertie de l'établissement - les renforcements nécessaires accompagnant l'accès aux RCE ont été faits -, mais traduirait plutôt une situation globale de satisfaction au travail. C'est en tout cas ce qui ressort du climat relationnel très positif souvent reconnu par les agents interrogés dans le cadre des relations avec l'équipe de direction et les services ou des relations entre enseignants et non enseignants, toutes qualifiées de faciles, directes et même de conviviales.

Le dialogue social et la concertation se font à travers les instances statutaires mais aussi grâce à de nombreux groupes de travail *ad hoc* pour traiter tout problème. C'est ainsi qu'ont été revus les régimes indemnitaires des agents BIATSS.

Une véritable GRH s'est désormais construite, depuis la formation du personnel (suivie par 40 % des agents, pour une dépense de 107 k€ hors stagiaires), la médecine de prévention, la sécurité et la prévention des risques professionnels, jusqu'à l'action sociale intégrant des activités sportives et culturelles.

III – Une fonction financière et budgétaire au service de la politique de l'université

La réorganisation des services financiers et comptables est aujourd'hui achevée, l'application Sifac est bien exploitée et garantit, grâce à la bonne coopération entre la direction des affaires financières (DAF) et l'agence comptable, une grande fluidité des procédures, avec un service facturier en place auprès de l'agence comptable. La centralisation de la fonction financière et le resserrement des structures budgétaires (16 unités budgétaires UB et 110 comptes financiers) épouse l'organisation statutaire de l'établissement et donne une meilleure lisibilité. Elle assure à la DAF, qui dispose en son sein d'un contrôle de gestion, les moyens d'un pilotage efficient du budget avec des règles de construction et d'exécution formalisées dans des guides de procédures. Calendrier strict, lettres de cadrage, notes sont autant d'éléments sécurisants en amont, comme le sont en aval les nombreux tableaux de bord et le contrôle interne comptable et financier, qui est bien installé sur la dimension paye et suivi de la masse salariale mais reste à développer sur les autres dépenses.

La DAF, sous l'autorité du VP « Moyens et Pilotage », met en place le dialogue de gestion interne à travers les COM. Ce dispositif, initié à ce jour avec les seules composantes de formation, devrait à terme dépasser le seul aspect financier et constituer l'outil d'allocation des moyens qui donnera une véritable autonomie financière aux composantes. Ce dialogue de gestion repose sur une fiche de caractérisation de la composante ou du service qui sera un instrument essentiel de partage d'informations, de traitement objectif des dossiers et au final de cohésion de l'ensemble de la communauté. Il permettra peut-être d'accéder à une vision pluriannuelle des besoins.

La conduite des opérations budgétaires et comptables est exemplaire, avec un taux d'exécution du budget élevé (94 % en fonctionnement, 97 % en dépenses de personnel, 54 % en investissement, 91 % sur l'ensemble), un nombre limité de décisions budgétaires modificatives ou encore des délais de paiement courts. Il en est de même pour les résultats financiers. Les dépenses de personnel représentent 73,5 % du budget exécuté (110,9 M€ en 2013). L'université s'efforce de contenir cette dépense en diminuant le poste des rémunérations sur budget propre, dépense qui s'accroît cependant sous l'effet de contraintes externes (augmentation non couverte du GVT et des taux des cotisations patronales).

L'UVHC dégage une capacité d'autofinancement (CAF) qui lui permet d'abonder significativement ses dépenses d'investissement. Elle peut ainsi accroître et améliorer son patrimoine immobilier et ses équipements. Le montant des réserves (40 M€) et du fonds de roulement net disponible (FRND, 17,5 M€ au 31 décembre 2013) témoignent de la « bonne santé financière » de l'université. L'attention doit toutefois porter sur la baisse sensible des principaux postes d'analyse (CAF, excédent brut d'exploitation, FRND), dans un contexte de tassement des ressources de l'État (la subvention pour charge de service publique serait en diminution en 2014) et surtout de prise en charge à venir de nouvelles surfaces d'enseignement et de recherche. L'université en a pris la mesure puisqu'elle a su accroître ses ressources propres (de 12,7 % des recettes encaissables en 2010 à 17,1 % en 2013), notamment celles reçues des

collectivités publiques et des milieux socioéconomiques, en retour d'activités de l'université en formation continue, recherche et prestations de service.

IV – Un système d'information performant

L'UVHC a été pionnière dans bien des domaines du numérique. Ses compétences internes l'ont positionnée comme chef de file régional (UNR Nord-Pas-de-Calais), pilote dans la politique de site (Comue) et comme un acteur majeur de nombreux projets régionaux.

Son schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) est clair et concis ; il traduit la démarche globale portée par l'équipe présidentielle et conduite par une DSI efficace, réactive et relayée par des équipes organisées et performantes. À ce titre, la DSI apporte un appui déterminant à tous les secteurs d'activité par des réponses appropriées aux besoins exprimés, voire anticipés (évolution applicative, qualité des données, rénovation du site Web, adaptation des services numériques,...). Par la richesse de ses applications, avec des équipements mis à disposition et régulièrement renouvelés, le système d'information (SI) joue un rôle majeur dans le bon fonctionnement de l'établissement.

Au-delà du développement de la plateforme de formation à distance « Moodle » qui implique aujourd'hui 250 enseignants avec 650 cours en ligne, l'université veut généraliser les usages du numérique sur trois volets, formation, apprentissage et vie universitaire. Pour compléter le SI et rattraper un certain retard, le domaine de la recherche, qui ne dispose pas d'outil informatique satisfaisant, sera une priorité. Le développement d'un système d'information décisionnel (SID) en vue de l'exploitation des données de l'ensemble des activités de l'établissement, est déjà à l'étude.

V – Une politique logistique et immobilière d'optimisation du patrimoine

La direction de la maintenance, de la logistique et du patrimoine (DMLP) est structurée en trois services regroupant 86,4 ETP et pilotée par des « hommes de l'art » qui disposent de compétences techniques et juridiques de haut niveau, leur permettant par exemple d'assurer en toute autonomie des opérations de maîtrise d'ouvrage. Ce pilotage est soutenu politiquement par l'équipe présidentielle (avec un VP « Moyens et Pilotage » et un chargé de mission au patrimoine) et par les conseils statutaires qui examinent avec attention les questions immobilières.

Elle dispose d'un système d'information (application Abyla) interfacé avec l'application de gestion des salles et des emplois du temps (VT). L'UVHC a établi et adopté un schéma pluriannuel de stratégie immobilière, en s'appuyant sur des diagnostics préalables (hygiène et sécurité, accessibilité, diagnostic thermique) et sur un schéma d'aménagement élaboré avec la Caisse des dépôts. Ce document exhaustif, d'une grande précision, démontre une parfaite connaissance des biens immobiliers de l'État mis à la disposition de l'université et lui fournit les bases de plans d'actions pour améliorer sa performance immobilière.

Le patrimoine immobilier est relativement récent, en état satisfaisant et bien entretenu. D'une surface totale de 122 914 m² SHON, avec quatre sites et 35 bâtiments, il est valorisé par France Domaine à hauteur de 136 M€ (en 2011). Son amélioration, qui comprend une redistribution des locaux plus rationnelle et un volet énergétique optimal, est évaluée à 84 M€ à l'horizon 2020, hors constructions neuves.

C'est la DMLP qui accompagne et instruit les projets immobiliers prévus sur le technopôle « Transalley », qui vient en appui du pôle de compétitivité I-Trans. L'UVHC vient de mettre en service, en 2013, le Cisit, nouveau bâtiment réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'université et financé par le CPER à hauteur de 6 M€. Elle va démarrer la construction, toujours sous maîtrise d'ouvrage par l'université, du bâtiment TMD (transports et mobilité durables) également financé par le CPER (coût : 4 M€). Ces nouveaux locaux sont destinés à accueillir des chercheurs, des plateformes d'essais et du transfert de technologie. En revanche, bien qu'inscrite au CPER, la salle polyvalente (vie de l'étudiant) n'a pas été réalisée. Sont également prévus la réalisation d'un bâtiment devant accueillir un institut international du management (au profit de l'IAE, en substitution des locaux des Tertiaires) et un institut des transports durables, vitrine et lieu d'information et de ressources. Ces locaux devaient être initialement construits par le biais d'un partenariat public-privé (PPP), mais le seront finalement en maîtrise d'ouvrage publique (MOP) par l'université ; le financement nécessaire de 33 M€, dont 20 M€ par l'État, est assuré.

Il faut enfin signaler l'engagement marqué de l'université dans la démarche de développement durable par la réalisation d'un bilan carbone, et son partenariat avec le syndicat local d'assainissement pour la mise en place de dispositifs limitant le ruissellement et donc les inondations.

Conclusion



La démarche de développement d'une stratégie d'ouverture et de partenariats sous-tend toute la politique de l'université. À ce titre, elle collabore étroitement avec les collectivités territoriales, dans leur rôle d'aménagement du territoire (rénovation, extension ou création de sites dédiés) et les partenaires du monde socioéconomique, avec leurs besoins en recherche, innovation, formation.

La politique de formation de l'UVHC, « université citoyenne », satisfait une grande partie de sa population étudiante en demande de formations menant rapidement à l'emploi, avec des modalités pédagogiques de formation professionnalisantes adaptées et des places de stages et en apprentissage en grand nombre grâce aux partenariats.

Sa politique de recherche, développée en synergie avec ses partenaires, lui permet d'obtenir l'engagement des décideurs pour des projets ambitieux dont elle assure le pilotage.

La compétence de l'UVHC dans le domaine des transports est reconnue de longue date et la localisation du Cisit et de l'IRT Railenium sur le Mont Houy ne doit rien au hasard. Quand tous les projets immobiliers annoncés, publics ou privés, seront réalisés (Railenium, immobilier d'entreprises, résidence universitaire, espace polyvalent, crèches et services,...), le technopôle Transalley et le campus universitaire constitueront un ensemble de premier plan, de visibilité nationale et même internationale.

L'université ne veut cependant pas être enfermée dans cette seule thématique. Elle développe, toujours dans cette même démarche de partenariats, d'autres pôles qui mettent à profit sa pluridisciplinarité ; on citera en exemple la « fabrique à images » et le pôle image et création numérique.

Les ressources humaines, les fonctions financière et comptable et la logistique immobilière ont bénéficié de l'effort entrepris par l'UVHC dans le cadre du précédent contrat et de l'accès aux RCE, pour améliorer son pilotage et sa gestion, avec la mise en place de vraies directions centralisées, et les moyens en personnel nécessaires.

La structuration en composantes de formation et de recherche est plébiscitée par tous car vécue comme vecteur de démocratie dans une université de taille « humaine », mais elle montre cependant ses limites. Il y a un manque de coordination entre composantes et même un manque de simple échange d'informations entre elles. Cette logique facultaire nuit à l'identité de l'UVHC. Formation, vie étudiante, relations internationales et démarche qualité, entre autres, sont encore trop éclatées. Les pratiques innovantes ne sont pas suffisamment partagées. Le lien entre formation et recherche fait défaut. Il y a pour l'UVHC un enjeu fort à contrebalancer l'éclatement en de très nombreuses composantes par des actions de pilotage permettant d'optimiser ses capacités à porter des projets régionaux. Une communication externe mieux coordonnée entre composantes serait également importante pour augmenter la visibilité de l'université.

La mise en place de la Comue ouvre de nouvelles perspectives de coopérations et de mutualisations avec des enjeux stratégiques à défendre pour les établissements de la périphérie. Les atouts de l'UVHC pour la conduite de grands projets de recherche à vocation régionale ou pour son expertise dans les formations en alternance, pour ne citer que ces deux exemples, sont réels et déjà reconnus par la Comue. L'équipe présidentielle travaille à la mise en place institutionnelle de la Comue, à la définition de ses axes stratégiques de recherche et à la carte des formations, entre autres. Mais la communauté universitaire dans son ensemble n'est pas encore mobilisée. Des réflexions concertées avec tous les acteurs de l'université doivent être menées sans retard pour calmer les inquiétudes suscitées par la proximité du gros potentiel ESR de la métropole lilloise. Seule une appropriation collective des objectifs stratégiques de la Comue peut conduire à des projets mobilisateurs et partagés.

I – Points forts

- Une politique de partenariat avec les collectivités territoriales et les entreprises, très réactive, qui conduit à la mise en place de formations et de projets de recherche et de développement en adéquation avec les demandes des étudiants comme des partenaires.

- Des projets de dimension régionale, nationale voire internationale (CISIT, IRT Railenium,...) qui place l'UVHC au cœur d'un écosystème autour de la recherche et de l'innovation dans les transports.
- Une centralisation réussie et une réelle efficacité des grandes fonctions de pilotage.
- Une vraie compétence en ingénierie de formation notamment pour l'apprentissage et la formation continue.

II – Points faibles

- Une stratégie globale fondée sur la recherche de consensus, mais un manque de pilotage politique, limitant le développement de l'UVHC.
- Une coordination entre composantes insuffisante ; formation, vie étudiante et RI sont trop éclatées et le lien entre formation et recherche est encore faible.
- Un sentiment d'appartenance faible et une communication externe insuffisante pour assurer la visibilité de l'université.
- Une démarche qualité en formation encore insuffisante.

III – Recommandations

- Mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire sur les projets stratégiques à construire dans le cadre de la Comue pour qu'ils deviennent projets partagés plutôt que subis.
- Garder la maîtrise des politiques de recherche et de formation en évitant une trop grande dépendance à l'environnement socioéconomique.
- Développer une politique coordonnée, à l'international.
- Élargir la politique de la qualité en exploitant mieux les démarches d'évaluation et de remédiation.
- Continuer à dynamiser la vie étudiante en aidant les étudiants à s'approprier leur rôle institutionnel.

Liste des sigles



A

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AMI	Aide à la mobilité internationale
APEC	Association pour l'emploi des cadres

B

BIATSS	personnel bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé
BDE	Bureau des élèves
BU	Bibliothèque universitaire

C

CA	Conseil d'administration
CAF	Capacité d'autofinancement
CALHISTE	Cultures, arts, littératures, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement
CEPPES	Centre d'éducation permanente et de promotion économique et sociale
Cevu	Conseil des études et de la vie universitaire
CCI	Chambres de commerce et d'industrie
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
CG	Conseil général
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CISIT	Campus international sur la sécurité et l'intermodalité dans les transports
Comue	Communauté d'universités et établissements
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COM	Contrat d'objectifs et de moyens
COS	Conseil d'orientation stratégique
CPER	Contrat de projet État-région
CR	Conseil régional
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CV	<i>Curriculum vitae</i>

D

D	(LMD) Doctorat
DAF	Direction des affaires financières
DBM	Décision budgétaire modificative
DEMMO	Découverte des métiers pour une meilleure orientation
Devisu	Design visuel et urbain
DGS	Directeur général des services
DMLP	Direction de la maintenance, de la logistique et du patrimoine
DOAE	Département d'opto-acoustico-électronique
DRH	Direction des ressources humaines
DRV	Direction de la recherche et de la valorisation
DSI	Directeur des systèmes d'information
DU	Diplôme universitaire

E

EA	Équipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i> (système européen de transfert de crédits)
ED	École doctorale
ENSAIT	École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix

ENSCL	École nationale supérieure de chimie de lille
ENSIAME	École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique, électronique
ENT	Espace Numérique de Travail
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPCS	Établissement public de coopération scientifique
ESJ	École supérieure de journalisme
ESPE	École supérieure du professorat et de l'éducation
ETP	Équivalent temps plein

F

FEV	Fédération des étudiants valenciennois
FRND	Fonds de roulement net disponible
FSDIE	Fonds social de solidarité et développement d'initiatives étudiantes

G

GRH	Gestion des ressources humaines
GVT	Glissement vieillissement technicité

H

HDR	Habilitation à diriger des recherches
-----	---------------------------------------

I

IAE	Institut d'administration des entreprises
Idefi	Initiatives d'excellence en formations innovantes
IDP	Institut du développement et de la prospective
IEED	Institut d'excellence en matière d'énergies décarbonées
IEMN	Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie
IEP	Institut d'étude politique
Ifsttar	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
I2SH	Institut d'ingénierie de la santé et du handicap
IPAG	Institut de préparation à l'administration générale
IRT	Institut de recherche technologique
ISTV	Institut des sciences et techniques de Valenciennes
ITD	Institut des transports durables
ITRF	Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation
IUT	Institut universitaire de technologie

L

L	(LMD) Licence
L/L1/L2/L3	(LMD) Licence, licence 1re année, 2e année, 3e année
Labex	Laboratoire d'excellence
LAMAV	Laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes
LAMIH	Laboratoire d'Automatique, de mécanique et d'informatique Industrielle et humaine
LIA	Laboratoire international associé
LMCPA	Laboratoire Matériaux céramiques et procédés associés
LMD	Licence-master-doctorat
LP	Licence professionnelle

M

M	(LMD) Master
M/M1/M2	(LMD) Master, master 1re année, 2e année
MOP	Maîtrise d'ouvrage publique

P

PAPESR	Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche
PEC	Portefeuille d'expériences et de compétences
PME-PMI	Petites et moyennes entreprises-petites et moyennes industries
PPP	Partenariat public-privé
Pres	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RCE	Responsabilités et compétences élargies
Renater	Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
RH	Ressources humaines
RI	Relations internationales

S

SAS	Société par actions simplifiées
SATT	Société d'accélération du transfert de technologies
SCC	Sport, culture, citoyenneté
SCD	Service commun de la documentation
SDSI	Schéma directeur des systèmes d'information
SHON	Surface hors oeuvre net
SHS	Sciences humaines et sociales
SID	Système d'information décisionnel
Sifac	Système d'information financier analytique et comptable
SJPG	Sciences juridiques, politiques et de gestion
SPI	Sciences pour l'ingénieur
SRI	Service des relations internationales

T

TMD	Transports et mobilité durables
TEMPO	Thermique, énergétique, mécanique des matériaux, procédés de mise en forme, production
TOEIC	<i>Test of english for international communication</i>

U

UB	Unités budgétaires
UFR	Unité de formation et de recherche
UMI	Unité mixte internationale
UMR	Unité mixte de recherche
UVHC	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
VAPP	Validation des acquis professionnels et personnels
VP	Vice-président
VPE	Vice-président étudiant
VPRI	Vice-président aux relations internationales
VPVE	Vice-présidence enseignante en charge de la vie étudiante

W

Wifi	<i>Wireless Fidelity</i> (Fidélité sans fil)
------	--

Observations du président



Valenciennes, le 22 Juillet 2014

Le Président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC)

à

Monsieur le Directeur de la section des établissements
Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Cabinet du Président

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'établissement et tient à remercier les experts de l'AERES pour la qualité des échanges, très constructifs, lors de la visite et de la pertinence de leur analyse quant à la spécificité, le positionnement et l'ancrage de l'UVHC dans son environnement socio-économique. Néanmoins, quelques points et remarques ont été soulignés dont certains relèvent de la stratégie et la gouvernance et d'autres concernent la COMUE Lille Nord de France

Stratégie et Gouvernance

Le comité des experts a choisi d'interroger la gouvernance de l'établissement sur deux points : le premier remet en question « une stratégie globale fondée sur la recherche de consensus », qui induirait « un manque de pilotage politique, limitant le développement de l'UVHC » ; le second souligne une « coordination entre composantes insuffisante : formation, vie étudiante et Relations Internationales trop éclatées et le lien entre formation et recherche est encore faible ».

Concernant le premier point, la lecture des comptes rendus des Conseils de l'université révèle en effet que les décisions sont votées le plus souvent à l'unanimité. Les débats existent pourtant à différents niveaux : groupes de travail, assemblées générales, Conseils de composantes (Formation et Recherche), différents comités et loin d'exclure les échanges au conseil académique et au conseil d'administration ; ils préparent bien au contraire les décisions, en dessinant les points d'équilibre qui emportent une adhésion démocratique, garante d'une mise en œuvre efficace des politiques arrêtées.

Quelques exemples illustrent que le développement stratégique de l'UVHC a fait l'objet de vrais débats dans le respect des nouvelles attributions des conseils centraux, et parfois de longues discussions et échanges avant d'aboutir à des votes qui engagent l'avenir de l'université :

La période du PIA avec de nombreux projets notamment :

- Le projet Labex SyTiMOBIL (non abouti) avec présentation et débats lors de deux CA de l'UVHC ;
- L'IRT Railenium, la SATT (avec plusieurs séances du conseil d'administration en présence du Délégué Général du PRES avant le vote final) ;

Arenberg : installation du laboratoire de recherche DeVisu, en partenariat avec la communauté d'agglomération et la Région.

Le Rapport d'auto-évaluation de l'UVHC :

Plusieurs bureaux, bureaux élargis, conseils, des espaces de dialogues (recherche, formation), deux journées rythmées par des assemblées générales et par des ateliers thématiques, en présence du conseiller d'établissement, ont réuni près de 120 personnes pour discuter et débattre sur les orientations stratégiques de l'établissement.

Ainsi, l'unanimité obtenue la plupart du temps dans les conseils, certes atypique sans pour autant être « suspecte », ne traduit pas une quelconque absence de débats, ou l'idée que les conseils de l'université seraient considérés comme de simples « chambres d'enregistrement » au mépris de leurs attributions, mais bien au contraire une unanimité construite démocratiquement dans le cadre d'un processus décisionnel assumé qui associe chaque instance à la réflexion selon leurs attributions respectives.

Concernant le deuxième point qui met en exergue l'insuffisante coordination entre composantes, il s'agit d'interroger la gouvernance de l'université dans sa capacité à conduire les projets en fédérant la multitude d'acteurs de l'établissement. Or, un élément de réponse tient à l'introduction dans nos nouveaux statuts du 8 juillet 2014, de dispositions relatives aux attributions du Conseil des directeurs de composante qui excèdent les prescriptions législatives de la loi ESR afin de renforcer précisément la capacité de la Présidence en termes d'action, de régulation, et de responsabilisation des directeurs d'une part, et la coordination des composantes entre elles, en favorisant la conduite de projet et la circulation de l'information d'autre part.

Nos statuts adoptés le 8 juillet 2014 disposent ainsi en leur article 5 :

2° Le conseil des directeurs de composantes {...} suit le respect des engagements du contrat pluriannuel d'établissement.

{...} Il veille à la liaison entre les conseils des composantes et les conseils de l'Université.

3° Le conseil des directeurs de composante favorise la concertation et le dialogue entre les composantes, le développement des initiatives et des projets des composantes et la communication interne. {...}.

La formation

Il est relevé, à juste titre et en écho avec les conclusions de notre propre rapport d'évaluation, « une démarche qualité en formation encore insuffisante ». Aussi, afin de piloter son offre de formation à partir d'une véritable démarche qualité d'amélioration continue, l'UVHC s'est fixée trois grandes orientations :

- le renforcement du suivi du dispositif d'évaluation existant ;
- la mise en place des conseils de perfectionnement ;
- la création d'un observatoire des formations et de l'insertion professionnelle dans le cadre de la restructuration des services d'appui à la formation.

S'agissant du conseil de perfectionnement, composé des représentants des domaines et de l'université, des représentants des milieux socio-économiques et des lycées du territoire deux missions principales lui sont confiées, en ce sens, par nos statuts :

- « une mission de perfectionnement, entendue comme amélioration de la formation et de la pédagogie des enseignements, notamment par l'utilisation des informations disponibles dans les retours d'évaluation ; à ce titre, le conseil de perfectionnement contribuera à la politique de qualité de l'établissement ; »
- « une mission d'expertise, pour la recherche continue de l'adéquation entre les référentiels du diplôme et de formation, les résultats en termes d'insertion professionnelle et l'évolution du contexte socio-économique. »

Parallèlement aux Conseils de perfectionnement par grands domaines, les composantes de formations pourront s'appuyer également sur des comités de pilotages thématiques afin de mener des évaluations annuelles plus ciblées de leurs formations. Ces deux approches macro-micro sont parfaitement complémentaires et permettront à l'établissement de s'inscrire dans une démarche de pilotage et de qualité continue.

Afin d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement de ses services d'appuis à la formation, l'UVHC procède à la réorganisation des services actuels (SIO-SIP, Direction des Etudes et de la Vie Etudiante), en un service commun fédérateur dédié à l'étudiant mis en place avant la fin de l'année 2014 : le Service Commun des Etudes et de la Vie Etudiante (SCEVE). Il a pour mission d'assurer le pilotage de la gestion des étudiants et des formations réalisées dans les composantes de formations de l'établissement, avec la mise en place d'un Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP).

La recherche

En réponse à la perception du comité d'experts selon laquelle « dans la phase actuelle qui est encore une phase de construction, le pilotage des recherches n'est pas véritablement clair », l'université entend préciser la méthodologie suivie :

La stratégie de recherche de l'UVHC est définie et affinée dans le cadre d'une chaîne de processus consultatifs et décisionnels. Ainsi, nous avons instauré un Conseil de Directeurs de Laboratoires (CDL), présidé par le Vice-Président Recherche et faisant appel aux différentes compétences politiques et administratives de l'Université, et ce en fonction des points discutés à l'ordre du jour. Ce CDL est le premier cercle d'échanges sur les orientations stratégiques de recherche proposées par la Présidence, des modalités organisationnelles et administratives, et surtout du positionnement de nos thématiques par rapport aux différents niveaux : régional, national et international.

Cette stratégie est affinée au niveau de la commission de la recherche du conseil académique (CoR). Les membres externes du CoR sont des experts sur les thématiques développées dans nos axes stratégiques. La CoR est ainsi le lieu d'échanges, de débat, d'arbitrage et de propositions des actions de recherche. Elle veille donc à la cohérence et à la pertinence des projets de recherche à soutenir.

Cette chaîne consultative et décisionnelle interne aboutit naturellement au Conseil d'Administration de l'Université.

Par ailleurs, des réunions régulières sont organisées entre les Vice-Présidents Recherche de notre région. Ils poursuivent l'objectif de l'harmonisation de la politique de recherche et des projets structurants (ex : CPER, PIA). L'articulation entre la recherche amont (ex : CISIT) et la recherche aval (ex : IRT Railenium) est développée, de manière concertée, par les différents acteurs régionaux. Nos chercheurs participent à l'animation des groupes de travail de l'IRT Railenium et de I-Trans. Un échange croisé entre les instances décisionnelles et consultatives de l'UVHC et son environnement socio-économique est ainsi établi de manière continue et éclairée.

Cette vision, partagée en interne et en externe, nous guide aussi à adapter notre offre de formation au niveau Master et formation doctorale.

La communication

Enfin une cinquième remarque que nous souhaitons relever, évoque « *un sentiment d'appartenance et une communication externe insuffisante pour assurer la visibilité de l'Université* ».

Le constat d'une communication inadaptée aux enjeux et aux besoins de l'Université avait été dressé dans le rapport d'autoévaluation. Notre Université, bien consciente de la problématique, engage une démarche de centralisation des compétences présentes dans l'établissement, et de pilotage politique pour une communication externe et interne d'établissement.

Outre la mise en place d'un vrai service dédié à la communication, l'Université envisage un accompagnement par le recours à une expertise externe afin de lui assurer une visibilité au sein de l'espace régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Université de Valenciennes et COMUE

Quelques remarques sévères sont formulées et concernent essentiellement la politique de site « *qui est mal connue des acteurs de l'Université. Notamment, les directeurs de composantes.* » ; le manque d'information sur la COMUE « Lille Nord de France » et la fusion des 3 Universités lilloises qui suscite « *une inquiétude diffuse* » ; l'absence de débat sur la place de l'UVHC au sein de la COMUE et enfin des inquiétudes à propos « *d'éventuelles redondances, voire de concurrence, entre formations lilloises et offre de l'UVHC...* »

Les trois premières remarques relèvent principalement du domaine de la communication interne à l'UVHC. Or il convient de rappeler les faits : à chaque bureau élargi – réunissant l'ensemble des directeurs de composantes de formation et de recherche - la question de la COMUE a été abordée, d'abord sous l'angle de la loi ESR dès septembre, puis régulièrement de février à juin pour des points d'étape sur l'avancement des travaux du bureau de l'ex-PRES, et de la CRPU, avec échanges et avis des directeurs de composante (y compris sur la dénomination de la COMUE).

De plus il faut souligner que le double processus de la mise en place de la COMUE d'une part, et de la fusion des universités lilloises en vue de l'IDEX2, d'autre part, dans un même calendrier politique et selon des modalités complexes (un projet de COMUE dont la composition mêlait des membres participants et des membres associés, un projet de fusion porté sous la forme d'une convention d'association...), n'a pas permis une communication claire associant les acteurs de l'établissement autour d'enjeux identifiés et assumés à l'échelle régionale.

Concernant la place de l'UVHC au sein de la COMUE, la question a été évoquée dans diverses instances, notamment au bureau élargi, CA, CT et à chaque fois une réponse a été apportée aux diverses interrogations et inquiétudes en

insistant sur les compétences déléguées par les six Universités à la COMUE. Il est vrai qu'au vu des multiples modifications apportées aux textes lors de l'écriture des statuts de la COMUE, le processus de consultation interne a été singulièrement compliqué. La version définitive étant enfin achevée, la consultation pourra s'organiser sur une base clarifiée et stable, favorisant un débat sur la stratégie et les enjeux.

Enfin concernant la dernière remarque dans le cadre de la politique de site pour le développement des formations, dès mars 2014, les 6 vice-présidents CEVU de la COMUE ont rédigé une note de cadrage sur la stratégie de site pour l'offre de formation. Cette note de cadrage a dressé les grandes lignes pour le niveau Bac+3 et définit précisément le cahier des charges pour la co-accréditation des Masters. Elle précise notamment les objectifs de la co-accréditation des Masters en termes de lisibilité de l'offre de formation régionale, fluidité de la mobilité des étudiants au sein de la COMUE et l'attractivité nationale et internationale de l'offre régionale. Ce cadrage a fixé également le cahier des charges en termes de construction des maquettes pédagogiques, de la mobilité des enseignants et des étudiants ainsi que l'harmonisation des pratiques dans de nombreux domaines tels que le calendrier universitaire, cadrage horaire en L et M, enseignements transversaux : PPP ou PPE, apprentissage des langues, ...

Afin de gérer positivement les redondances, notamment au niveau des masters, la note de cadrage précise que toute mention de master présente dans plus d'une université doit faire l'objet de concertations et de mise en avant des compétences communes visées. A ce jour tous les masters UVHC présents dans les autres universités de la COMUE ont fait l'objet de cette concertation et de la rédaction d'une fiche commune.

Enfin pour conclure sur une note positive et optimiste sur ce dernier point consacré à la COMUE, nous pouvons rappeler quelques éléments de l'appréciation de l'AERES. « **Les atouts de l'UVHC pour la conduite de grands projets de recherche à vocation régionale ou pour son expertise dans les formations en alternance, pour ne citer que ces deux exemples, sont réels et déjà reconnus par la COMUE** ». De plus notre Université affiche une réelle détermination à adopter un positionnement dans la structuration de l'ESR en région qui assure à la fois l'avenir de l'établissement, et le développement des missions de service public à l'échelle de la région au sein de la COMUE.

Le Président,



Professeur Mohamed OURAK

Organisation de l'évaluation

L'évaluation de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a eu lieu du 18 au 20 mars 2014. Le comité d'évaluation était présidé par Claudette Lapersonne, professeur des universités (université Paris VII).

Ont participé à l'évaluation :

- Jean-Sylvain Chavanne, ancien étudiant en stratégie et intelligence économique
- John Dodds, professeur honoraire des écoles des mines
- Yves Guillotin, professeur des universités, université du Maine
- Michel Perreul, ancien directeur régional Grand Est du groupe Geodis Calberson
- Alain Roume, ancien secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand
- Hélène Tattegrain, chargée de recherche à l'Ifsttar

Patrick Garnier, délégué scientifique, et Florian Marquis, chargé de projet, représentaient l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la *Liste des experts ayant participé à une évaluation par l'AERES* à l'adresse URL https://ged.aeres-evaluation.fr/guest.php?sole=Y&app=AERES_DIFFCV